

De Mayot à Pipady : l'étude est lancée

Publié le 25 Février 2019

Moins d'un an après le premier Comité de Pilotage, les partenaires du projet «de Mayot à Pipady : un concours pour l'avenir de la rade» ont annoncé ce lundi, le lancement d'une étude de conception urbaine et paysagère, qui dessinera le nouveau visage de ce périmètre de 44 hectares sur terre et en mer autour du futur quai de croisières. La démolition du mur d'enceinte nord de l'Arsenal du Mourillon, prévue avant la fin de l'été 2019, symbolise la première action de cet ambitieux programme.



Il en était question depuis plusieurs mois, "le temps de définir le périmètre, la procédure, les contraintes,..." : dans quelques jours sera lancée une **Procédure concurrentielle négociée**, associée en juin prochain à un **Appel à manifestation d'Intérêt**. Une formule juridique et opérationnelle qui permettra d'une part de **dessiner l'urbanisme et le paysage** des 44 hectares, et d'autre part de préparer la cession de certains lots dont les 3,5 hectares de l'ancien site DCNS.

"Je ne pense pas qu'il existe aujourd'hui en France un aussi grand projet porté par une collectivité"

a indiqué Hubert Falco, "aux premiers plans économique, touristique et stratégique pour la rade, et pour Toulon l'un des plus grands projets d'aménagement depuis les plages du Mourillon dans les années 70".

Ce lundi 25 février, à l'issue du 3^e Comité de pilotage du projet, les partenaires* ont donc approuvé à l'unanimité, puis annoncé, le lancement imminent de la procédure; plusieurs enjeux forts du cahier des charges ont été rappelés, comme la **priorité aux intérêts stratégiques de la Défense**, sur ce périmètre où se côtoient les activités civiles et militaires. "Le projet, que nous accompagnons depuis le début, tient compte des intérêts de la Marine et des Armées" a rappelé l'Amiral Laurent Hemmer, représentant le Préfet maritime.

La question du **lien entre les quartiers toulonnais et les différents projets**, qui doivent rester cohérents dans leur ensemble, est aussi une priorité. "Il faut respecter l'urbanisme de la ville, **construire la ville sur son histoire**", a ainsi rappelé Hubert Falco.

"L'état participe et accompagne ce projet, dans un esprit très positif", a notamment précisé le Préfet du Var Jean-Luc Midelaine.

Priorité aux Toulonnais

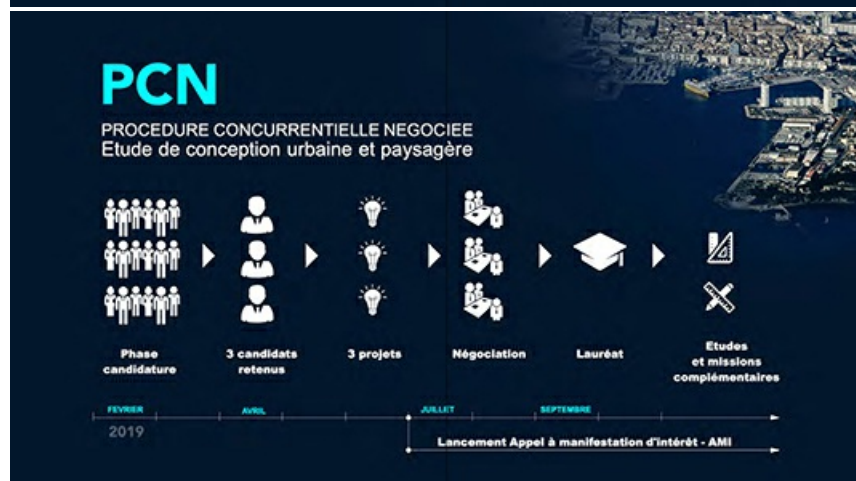
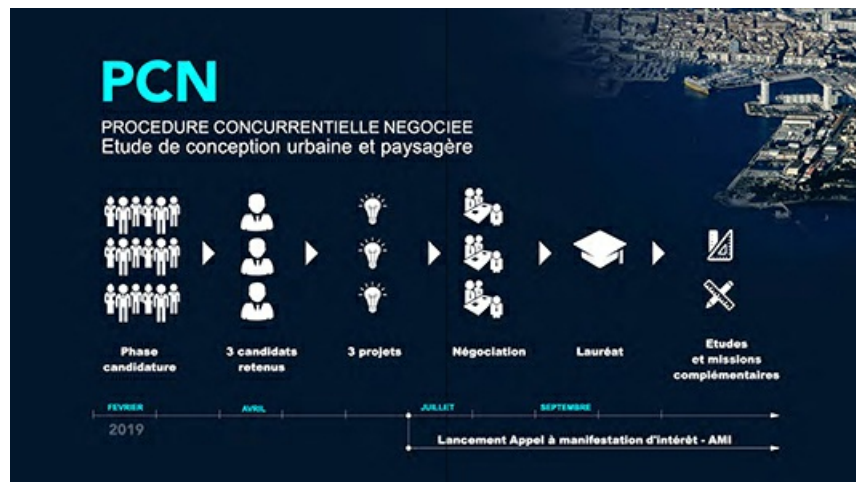
Si le projet fait la part belle aux visiteurs d'ici et d'ailleurs, il concerne en tout premier lieu la population locale : ouverture sur la mer, circulation améliorée et création de nouveaux espaces de loisirs sont en effet des éléments forts de la reconfiguration de ce secteur de ville. Dès cet été, les Toulonnaises et les Toulonnais pourront d'ailleurs se réapproprier un espace paysager au bord de la Grande Bleue puisque, conformément à une décision prise en octobre lors du second Comité de pilotage, le mur d'enceinte nord de l'Arsenal du Mourillon (entre la piscine du Port-Marchand et l'ancien site de DCNS) va être détruit. En lieu et place sera créé un jardin provisoire, dont l'aménagement définitif sera ensuite proposé par le lauréat du projet.

Les enjeux

- Préserver la **primauté des intérêts stratégiques des Armées**
- Poursuivre le développement de la Métropole TPM en développant la **filière touristique et de la croisière**
- Améliorer la **qualité de vie des Toulonnais et des habitants de la Métropole TPM** et du Var en développant les emplois touristiques et en améliorant le cadre de vie
- Accroître la part des **espaces civils** donnant accès à la Rade de Toulon
- Relier le **centre historique de Toulon au quartier du Mourillon** en ajoutant plusieurs étapes clefs sur le parcours entre ces deux quartiers

- Développer les **services** porteurs d'identité forte ainsi que les services de proximité
- Prendre en considération les **évolutions environnementales** y compris l'évolution du niveau de la mer et l'augmentation de la température
- Proposer des **innovations** environnementales et prendre en compte les cibles du quartier durable méditerranéen
- Innover en matière de **mobilité, de connectivité et d'énergies**
- **Améliorer et sécuriser les flux** d'entrée et de sortie des passagers du trafic ferry et croisière.

La procédure



Le calendrier

- **25 février 2019** : COPIL de lancement de la Procédure concurrentielle négociée
 - Mise en compétition de 3 candidats qui seront choisis parmi ceux qui auront répondu à la consultation lancée après ce COPIL
- **Avril 2019** : choix des 3 candidats
- **Juin 2019** : lancement de l'Appel à manifestation d'intérêt afin de faire émerger des investisseurs capables de construire sur les lots de terrains qui seront cédés tout en respectant le schéma général de l'étude de conception urbaine et paysagère.
- **Fin juillet 2019** : réponse des 3 candidats
- **Septembre 2019** : choix du lauréat et poursuite de sa mission

Le périmètre





Quelques principes et projets forts

- Une diversité et une nouvelle **dynamique architecturale pour le devenir de la rade**
- De grands projets sur **44 hectares** constitués autour des 3,5 hectares de l'ancien **site DCNS** et du **nouveau quai croisière**
- **Identité – Attractivité et Qualité** sont les principes guides du futur projet
- **Innovation environnementale**
- Recherche de **solutions énergétiques innovantes**
- Mobilité;
- Initiatives de programmes laissés aux candidats
- Le quai croisière propre, sa gare maritime et sa station d'énergie constituent des équipements phares du projet
- Projet de **Cité de l'innovation** qui permettrait de déplacer et d'agrandir le Musée de la Marine
- Projet d'une **nouvelle station de bateau-bus**

** Sous la présidence de Hubert Falco, président de la Métropole TPM, avec les représentants du Ministère de la Défense, de la Préfecture du Var, la Préfecture Maritime, la Région Sud PACA, le Département du Var, la Métropole TPM, la Ville de Toulon, la Ville de La Seyne-sur-Mer, la Ville de Saint-Mandrier-sur-Mer, la CCI du Var.*

Actualités

Les instagrammers reviennent pour le concours photo

#ToulonForever [4]

Vous l'attendiez avec impatience... La Ville de Toulon organise la 4e édition de son concours photo sur Instagram : « #Toulonforever » !

La clé de la Ville

 [5]

Le 11 avril s'est tenue en Mairie d'Honneur une rencontre résolument placée sous le signe de la transmission : François Trucy, ex-premier magistrat

PAPI des Petits Côtiers Toulonnais 2018-2021 : à l'action !

 [6]

Jeudi 4 avril 2019, tous les acteurs associés à la Métropole TPM se sont réunis pour signer la convention cadre du PAPI (Programme d'Action de Prév

Pompidou expose à Toulon !

 [7]

Du 28 juin au 24 novembre prochains, le

Centre Pompidou
exposera une partie de
ses collections design à
Toulon.

Montéty côté Sud [8]

Après les récentes
présentations du futur
Institut de Formation des
Professions de Santé et
du pôle numérique à
venir, c'est
l'aménagement de la p

[9] ➤ [Toutes les actualités](#)

Mairie de Toulon

Avenue de la République
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex
Tél. : 04 94 36 30 00

Liens:

- [1] <https://www.toulon.fr/file/de-mayol-a-pipady-procedure>
- [2] <https://www.toulon.fr/file/mayol-a-pipady-2019-5>
- [3] <https://www.toulon.fr/file/de-mayol-a-pipady-perimetre>
- [4] <https://www.toulon.fr/actualites/instagrammers-reviennent-concours-photo-toulonforever>
- [5] <https://www.toulon.fr/actualites/cle-de-ville>
- [6] <https://www.toulon.fr/actualites/papi-petits-cotiers-toulonnais-2018-2021-a-l-action>
- [7] <https://www.toulon.fr/actualites/pompidou-expose-a-toulon>
- [8] <https://www.toulon.fr/actualites/montety-cote-sud>
- [9] <https://www.toulon.fr/toutes-les-actualites>